



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze mars à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mars 2022, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-7-22

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES, LE CENTRE
INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES DEUX RIVES, SES SERVICES DE
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE ET LA RÉSIDENCE BALIVERNES POUR UN
MARCHÉ DE LOCATION DE VÉHICULES DE SERVICE NEUFS SANS
CHAUFFEUR AVEC ENTRETIEN

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri (remplacé par Mathieu GIL)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (a donné pouvoir à JP. TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette (a donné pouvoir à P. BENOIT)
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine (remplacée par P. DESSIN)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (a donné pouvoir à E. MARTINAT) : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge (remplacé par F. FEUTRIER)
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël (a donné pouvoir à S. RATTO)
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à L. BRU) : Mme PERE Catherine : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe
---------------------------	-------------------

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D1-1-7-22

OBJET : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES, LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES DEUX RIVES, SES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE ET LA RÉSIDENCE BALIVERNES POUR UN MARCHÉ DE LOCATION DE VÉHICULES DE SERVICE NEUFS SANS CHAUFFEUR AVEC ENTRETIEN

La Communauté de Communes des Deux Rives et le Centre Intercommunal d'Action Sociale ainsi que ses services (Service de Soins Infirmiers à Domicile et la résidence Balivernes) prévoient de lancer une consultation pour le renouvellement de leur marché de location de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien.

Dans ce cadre et afin de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation, il est opportun de constituer un groupement de commandes en application des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

Une convention doit être établie entre les parties pour définir les modalités de fonctionnement dudit groupement. La CC2R sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.

En conséquence, le Président propose :

- de décider de constituer un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Deux Rives et le Centre Intercommunal d'Action Sociale ainsi que ses services pour la passation d'un marché de locations de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien ;
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- de préciser que les frais de fonctionnement du groupement sont pris en charge par le coordonnateur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- de décider de constituer un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Deux Rives et le Centre Intercommunal d'Action Sociale ainsi que ses services pour la passation d'un marché de locations de véhicules de service neufs sans chauffeur avec entretien ;
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer ladite convention ;
- de préciser que les frais de fonctionnement du groupement sont pris en charge par le coordonnateur.

Fait à Valence d'Agen, le 11 mars 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 14 mars 2022

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **1 8 MARS 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **1 8 MARS 2022**

AR Préfecture

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES, LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES DEUX RIVES, SES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE ET LA RÉSIDENCE BALIVERNES POUR UN MARCHÉ DE LOCATION DE VÉHICULES DE SERVICE NEUFS SANS CHAUFFEUR AVEC ENTRETIEN

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220311-2022D1_1_7_22-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_7_22

Date de décision : 11/03/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-7-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / groupements de commande)

Fichier acte : 2022D1-1-7-22 CONSTITUTION GROUPEMENT DE COMMANDES LOCATION VEHICULES DE SERVICE NEUFS.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2022D1-1-7-22 CONVENTION_GPT_CO_VEHICULES.PDF

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 18/03/2022 09:55:15

Date de réception de l'AR : 18/03/2022 10:00:41